

Séance du 9 avril 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 avril 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, M. Aguerre, Adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Etchegaray, Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde, Mme Langlois à M. Esmieu, Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Arcouet présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Syndicat mixte de l'usine de la Nive (Smun) – Modification de la désignation des délégués de la commune au comité syndical.

Par délibération du 14 avril 2014, la commune de Bayonne a désigné les trois délégués titulaires et le délégué suppléant qui siègent au comité syndical du Syndicat mixte de l'usine de la Nive (Smun).

Madame Dominique Gibaud-Gentili, élue déléguée titulaire, a souhaité mettre un terme à cette représentation.

Il convient donc de pourvoir à son remplacement. Il est proposé que Monsieur Jean-Paul Salducci, jusqu'alors délégué suppléant, soit désigné comme délégué titulaire.

Par ailleurs, il est proposé que Madame Anne-Marie Langlois soit désignée comme déléguée suppléante siégeant au comité syndical du Smun.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.